

**COMMUNE DE BON-ENCOTRE
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance ordinaire du MARDI 25 JUIN 2019 à 18 h 30

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 25 juin 2019 à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCOTRE légalement convoqué le 14 juin 2019, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

Etaient présents : M. TREY D'OUSTEAU Pierre, Mr AMELING Christian, Mme BARRAULT Simone, M. VINDIS Marcel, Mme LAPEYRE Jacqueline, M. MEYNARD Jean-Claude, Mme JUILLIA Jacqueline, Mr ZALATEU Jean-Jacques, Mme VERLHAC Jacqueline, Mr BORDES Michel, Mme OGIER Marie, Mr BIELLE-BIARREY Laurent, Mme TOBELI Sylvie, Mme LAMY Laurence, Mr VIDAL Jean-Christophe, Mme LAMARTINE-GEOFFROY Céline, Mme CHATOT Magali, Mme VILLA Pierrette, Mme FERRAND Isabelle, Mr SIMONITI Jean-Claude, Mme BIFFIGER PEYRANI Isabelle, Mr DUBOIS Louis-Paul, Mr RAYSSAC Pascal.

Etaient représentés :

- Monsieur LEMAIRE Jean-Marc pouvoir à Monsieur VINDIS Marcel.
- Monsieur LAUZZANA Michel pouvoir à Monsieur TREY D'OUSTEAU Pierre.
- Monsieur DEGUIN Gérard pouvoir à Madame FERRAND Isabelle.
- Madame PAILHORIE Anne pouvoir à Monsieur AMELING Christian.

Absents :

- Madame ALEMAN Marie-Noëlle.
- Monsieur VINCENT Jeanne.

Monsieur Christian AMELING a été désigné secrétaire de séance.

2019.36 - OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2019.

Mes Chers Collègues,

Les ressources des associations proviennent des cotisations de leurs membres et éventuellement, de dons, de libéralités, d'appels à la générosité publique. L'octroi de subventions aux associations est soumis à approbation du Conseil Municipal.

Les Commissions Communales en charge de la Cohésion Sociale, de la Culture et des Sports se sont réunies respectivement les 23 avril et 28 mai 2019, le 2 mai 2019, le 23 mai 2019, pour étudier les différentes demandes et pour émettre des propositions qui ont été étudiées en Bureau le 27 mai dernier, récapitulées ci-dessous.

Etant précisé, que les crédits afférents à ces dépenses sont prévus au Budget Primitif 2019 (article 6574), section de fonctionnement.

Il sera procédé au versement intégral de ces subventions dès le vote en Conseil Municipal, à l'exception des aides financières pour les associations Musiquenvie, RCBB et la Crèche Histoire d'Enfants pour lesquelles, un premier acompte de 50 % sur la base de la subvention N-1 a déjà été mandaté (Conseil municipal du 02 avril 2019).

Il sera donc procédé au versement du solde de la subvention pour ces trois associations qui sera conditionné par les objectifs obtenus, la présentation d'un rapport moral et financier de l'utilisation des fonds attribués.

Je vous propose de vous prononcer favorablement sur les subventions suivantes :

Associations sociales	Propositions
ASSAD	3 500.00 €
Restos du Coeur	1 000.00 €
Amicale Anciens combattants	400.00 €
Club La Bonne Rencontre	3 000.00 €
Secours Catholique	400.00 €
Histoire d'enfants	44 000.00 €
Secours Populaire	300.00 €
Propriétaires Plaine Levant	700.00 €
TOTAL	53 300.00 €

Associations culturelles et divers	Propositions
A Livre ouvert	285.00 €
Les amis de Sainte Radegonde	900.00 €
C.I.B.E. MICROTEL	550.00 €
Comité jumelage Carabane	1 250.00 €
Des Chiffres et des Lettres	200.00 €
Fadas de la musique mécanique	1 000.00 €
Groupe Vocal Andante	850.00 €
Images Nouvelles	600.00 €
Livres en Livres	1000.00 €
Musiquenvie	24 574.00 €
Radio Bulle	750.00 €
Société de Chasse	400.00 €
Ste Sciences Naturelles	300.00 €
Danse'n CO	200.00 €
TOTAL	32 859.00 €

Associations sportives	Propositions
Cabe 47	900.00 €
Cabbe	2 000.00 €
Indian's	6 150.00 €
Cyclotourisme	500.00 €
Ecole de Golf	5 800.00 €
Gymnastique d'entretien	600.00 €
Pétanque Bon-Encontre	600.00 €
RCBB	28 500.00 €

S.A.B.B.E	1 000.00 €
Tennis Bon-Encontre	3 500.00 €
Volley	3 500.00 €
TOTAL	53 050.00 €

Je vous en remercie.

**Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré**

DECIDE : d'octroyer les subventions ci-dessous aux associations sportives :

Associations sociales	Montant attribué	Vote
ASSAD	3 500.00 €	Pour : 27
Restos du Coeur	1 000.00 €	Pour : 27
Amicale Anciens combattants	400.00 €	Pour : 27
Club La Bonne Rencontre	3 000.00 €	Pour : 27
Secours Catholique	400.00 €	Pour : 27
Histoire d'enfants	44 000.00 €	Pour : 27
Secours Populaire	300.00 €	Pour : 26 Abstention : 1 (Mme Juillia)
Propriétaires Plaine Levant	700.00 €	Pour : 27
TOTAL	53 300.00 €	

Associations culturelles et divers	Montant attribué	Vote
A Livre ouvert	285.00 €	Mme LAPEYRE ne prend pas part au vote. Pour : 26
Les amis de Sainte Radegonde	900.00 €	Mme FERRAND ne prend pas part au vote. Pour : 26
C.I.B.E. MICROTEL	550.00 €	Pour : 27
Comité jumelage Carabane	1 250.00 €	Pour : 27
Des Chiffres et des Lettres	200.00 €	Pour : 27
Fadas de la musique mécanique	1 000.00 €	Pour : 27
Groupe Vocal Andante	850.00 €	Pour : 27
Images Nouvelles	600.00 €	Pour : 27
Livres en Livres	1000.00 €	Pour : 27
Musiquenvie	24 574.00 €	Pour : 27
Radio Bulle	750.00 €	Pour : 27
Société de Chasse	400.00 €	Pour : 27
Ste Sciences Naturelles	300.00 €	Pour : 27
Danse'n CO	200.00 €	Pour : 27
TOTAL	32 859.00 €	

Associations sportives	Montant attribué	Vote
Cabe 47	900.00 €	Mr Bielle-Biarrey ne prend pas part au vote. Pour : 26

Cabbe	2 000.00 €	Pour : 27
Indian's	6 150.00 €	Pour : 27
Cyclotourisme	500.00 €	Pour : 27
Ecole de Golf	5 800.00 €	Pour : 27
Gymnastique d'entretien	600.00 €	Pour : 27
Pétanque Bon-Encontre	600.00 €	Pour : 27
RCBB	28 500.00 €	Mme BIFFIGER ne prend pas part au vote. Pour : 26
S.A.B.B.E	1 000.00 €	Pour : 27
Tennis Bon-Encontre	3 500.00 €	Pour : 27
Volley	3 500.00 €	Pour : 27
TOTAL	53 050.00 €	

Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

Le Maire
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de cet acte
Informe que la présente délibération peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois
à compter des formalités de publication et de transmission
en Préfecture.
Affichage le 27 juin 2019

Pour copie conforme
Le Maire,

Pierre TREY D'OUSTEAU

